Compte-rendu du conseil de l'ED du 24 Mars 2016

Membres présents : Sonia Asseum, Frédéric Béchet, Ana Lecuona, Brigitte Mossé, Anne Pichon, Jacques Pinaton, Guillaume Rabusseau.

Invité: Yann Vaxès

Membres excusés : Marc Daniel, Frédéric Fagès, Philippe Gendrih, Emmanuel Godard, Frédéric Lebon, Jacques Liandrat, Liva Ralaivola

1. Approbation du PV du 02/12/2015

2. Informations générales

- Bienvenue à deux nouveaux nommés au conseil : Ana Lecuona (représentante de la direction de l'I2M, en remplacement de Miche Boileau) et Brigitte Mossé, (représentante des EC, en remplacement d'Elisabeth Rémy). Ces deux nouveaux membres font partie de la nouvelle commission doctorale de l'I2M dont le rôle est d'assurer au sein de l'I2M le suivi de thèse de 2ème année, de statuer sur le classement des projets répondant à des appels d'offres contrats doctoraux, et de décider les stages de master 2 à financer. David Kohel est le responsable de cette commission doctorale I2M.
- La journée Pi a eu lieu à la Criée le 14 Mars. Cela a été un grand succès que nous devons à l'implication de quelques uns de nos doctorants.
- Budget de l'ED : 17000 euros. (sensiblement le même que celui de l'an dernier, 4000 euros de différence, mais les 2000 euros pour ADUM sont désormais à la charge du collège, et les 2000 euros de matériel sont laissés en réserve dans le pot commun).
- Les différents appels d'offres pour les contrats doctoraux : DGA, Région, CEA, Inter-ED, CoFUND. A l'exception des bourses régions, tous ces appels d'offres sont désormais menés en deux temps : sélection de projets (deux fois le nombre de contrats), audition des candidats proposés et sélection finale.
- Aide à la formation doctorale, à la mobilité internationale et aux co-tutelles : l'ED apprécierait que les doctorants fassent un court rapport, sous la forme d'un email de quelques lignes, sur la mission financée à leur retour de mission.

3. Suivi de thèse

— Suivi de thèse de 4ème année, en cours. Au total nous avons 27 doctorants en 4ème année (dont 6 ont une soutenance déjà pro-

grammée), 6 en 5ème année (dont 2 ont une soutenance déjà programmée), et 1 en 6ème année qui doit soutenir fin mars. Les entretiens peuvent avoir lieu par skype pour les doctorants qui sont à l'étranger. Nous rappelons que ces entretiens sont faits dans l'intérêt des doctorants et constituent, le cas échéant, un élément d'appréciation important s'il s'avère nécessaire de demander une réinscription en 5ème année.

— Suivi de 2ème année, les labos ont été informés, les listes de doctorants concernés transmises. Dans tous les cas ce suivi devra faire l'objet d'une fiche de suivi transmise à l'ED.

4. Classement et avis pour les projets AMU-CEA et inter-ED

En ce qui concerne l'appel à projet AMU-CEA, nous avons reçu une seule demande, sur laquelle le conseil donne un avis favorable.

Pour l'appel à projet inter-ED nous avons reçu 2 projets (I2M) où nous sommes porteur principal et 5 où nous sommes ED secondaire (2 I2M, 2 LIF, 1 LSIS). Le conseil donne un avis favorable à tous ces projets et les classe. En accord avec ce classement les deux projets ED principale, les deux premiers ED secondaire seront transmis au collège. Lors de la réunion du 6 avril du collège doctoral, le représentant de l'ED 184 rappellera le cas échéant que tous les dossiers ont reçu un avis favorable du conseil.

5. Avis du conseil sur une demande d'une demande de rattachement d'un chercheur à notre ED

Il s'agit d'une demande de rattachement d'un chercheur de l'université de Toulon qui n'est rattaché à aucun laboratoire AMU, cela pose des problèmes administratifs. Le conseil réexaminera éventuellement la demande quand le chercheur aura un rattachement à un labo AMU.

6. HCERES

Pour l'HCERES nous devons réaliser une auto-évaluation de l'ED ainsi qu'un projet. L'équipe de direction prépare un premier document, qui sera soumis au conseil mi-mai, et sollicite l'avis du conseil sur les deux points suivants : comment améliorer la procédure de recrutement pour les contrats AMU et comment agir pour favoriser l'insertion professionnelle de nos docteurs.

7. Attribution des contrats doctoraux d'établissement

Afin de s'assurer de l'adéquation entre sujet-directeur de thèse-doctorant le conseil propose qu'une audition de chaque candidat soit organisée dans le laboratoire concerné, en présence du directeur de thèse. Ces auditions se dérouleront en présence d'un représentant de l'école doctorale, un compte-rendu de l'audition sera transmis à l'ED pour la réunion d'inter-classement. Le conseil propose que cette procédure soit mise en place dès cette année. Les laboratoires en seront informés.

8. Insertion professionnelle

Une réflexion est entamée sur l'insertion professionnelle des docteurs. Il est suggéré que l'ED incite les doctorants à suivre des cours de masters pros, à participer à des événements organisé à Marseille favorisant l'insertion des docteurs, notamment : CEMRACS (Centre d'Eté Mathématique de Recherche Avancée en Calcul Scientifique), rencontres sous forme d'ateliers sur des projets très précis, organisées tous les étés; les SEME (Semaines maths-entreprise) organisées par l'AMIES (Agence pour les mathématiques en interaction avec l'entreprise et la société http://www.agence-maths-entreprises.fr/. Le principe des SEME est de permettre à des doctorants de travailler par petits groupes, dans un temps limité, sur des sujets proposés par des entreprises.

9. Questions diverses

Il est décidé qu'un membre du conseil qui ne peut-être présent peut donner une procuration à tout autre membre. Le nombre de procurations qu'un membre peut détenir est limité à deux. Quand la direction est informée de l'absence d'un membre dont elle juge que le point de vue aurait été important au vu de l'ordre du jour, elle peut inviter une autre personne, non membre du conseil, à participer. Cet invité n'aurait alors pas le droit de vote. La procuration à un membre du conseil et la représentation par un membre extérieur à l'initiative de la direction sont possibles simultanément.

Le prochain conseil est prévu le mercredi 29 juin à 14H.